

Facteur 1. Formation**Critères****Maximum = 14
Points**

1.1 Niveau de scolarité

Seuil éliminatoire = 2

- | | |
|---|---|
| a) diplôme d'études secondaires générales | 2 |
| b) diplôme d'études secondaires professionnelles | 6 |
| c) diplôme d'études postsecondaires générales sanctionnant 2 ans d'études à temps plein | 4 |
| d) diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 1 an d'études à temps plein | 6 |
| e) diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 2 ans d'études à temps plein | 6 |
| f) diplôme d'études secondaires professionnelles, ou diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 1 ou 2 ans d'études à temps plein, dans une formation visée à la section A ou B de la Partie I ou II du critère 1.2 | 0 |
| g) diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 3 ans d'études à temps plein | 8 |
| h) diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 3 ans d'études à temps plein dans une formation visée à la section A ou B de la Partie I ou II du critère 1.2 | 0 |

i)	diplôme d'études universitaires de 1 ^{er} cycle sanctionnant 1 an d'études à temps plein	4
j)	diplôme d'études universitaires de 1 ^{er} cycle sanctionnant 2 ans d'études à temps plein	6
k)	diplôme d'études universitaires de 1 ^{er} cycle sanctionnant 3 ans ou plus d'études à temps plein	10
l)	diplôme d'études universitaires de 2 ^e cycle sanctionnant 1 an ou plus d'études à temps plein	12
m)	diplôme d'études universitaires de 3 ^e cycle	14

1.2 Domaine de formation

Section A à G de la partie I ou II

0

Facteur 3. Âge

Maximum = 10

Critères	Points
18 à 45 ans	10
46 ans	8
47 ans	6
48 ans	4
49 ans	2
50 ans ou plus	0

Facteur 4. Connaissances linguistiques

Maximum = 22

	Critères	Points
4.1 Français	a) Orale	
<i>Maximum = 16</i>	- compréhension orale :	
	niveaux 1 et 2	0
	niveaux 3 et 4	0
	niveaux 5 et 6	0
	niveaux 7 et 8	5

niveaux 9 et 10	6
niveaux 11 et 12	7

- production orale :

niveaux 1 et 2	0
niveaux 3 et 4	0
niveaux 5 et 6	0
niveaux 7 et 8	5
niveaux 9 et 10	6
niveaux 11 et 12	7

b) Écrit

- compréhension écrite :

niveaux 1 et 2	0
niveaux 3 et 4	0
niveaux 5 et 6	0
niveaux 7 et 8	1
niveaux 9 et 10	1
niveaux 11 et 12	1

- production écrite :

niveaux 1 et 2	0
niveaux 3 et 4	0
niveaux 5 et 6	0
niveaux 7 et 8	1
niveaux 9 et 10	1
niveaux 11 et 12	1

4.2 Anglais

Maximum = 6

a) Oral

- compréhension orale :

niveaux 1 à 4	0
niveaux 5 à 8	1
niveaux 9 à 12	2

- production orale :

niveaux 1 à 4	0
niveaux 5 à 8	1
niveaux 9 à 12	2

b) Écrit

- compréhension écrite :

niveaux 1 à 4	0
niveaux 5 à 8	1
niveaux 9 à 12	1

- production écrite :

niveaux 1 à 4	0
niveaux 5 à 8	1
niveaux 9 à 12	1

Facteur 5. Séjour et famille au Québec

Maximum = 8

	Critères	Points
5.1 Séjour au Québec	a) séjour à des fins d'études pendant une session régulière à temps plein si l'étude a constitué sa principale activité	5
<i>Maximum = 5</i>	b) séjour à des fins d'études pendant au moins 2 sessions régulières à temps plein si l'étude a constitué sa principale activité	5
	c) séjour à des fins d'études ayant mené à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) sanctionnant un total de 900 à moins de 1 800 heures, combiné à une expérience de travail au Québec, à temps plein, en lien avec le domaine de formation, pendant au moins six mois à la suite du programme d'études	0

d)	séjour à des fins d'études ayant mené à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) sanctionnant 1 800 heures et plus, d'un diplôme d'études collégiales (DEC) préuniversitaire ou technique ou d'un diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle, de 2 ^e cycle ou de 3 ^e cycle	0
e)	séjour à des fins de travail, avec un permis de travail d'une durée d'au moins un an et une expérience de travail à temps plein durant six mois	5
f)	séjour à des fins de travail pendant au moins 3 mois si le travail a constitué sa principale activité	5
g)	séjour à des fins de travail pendant au moins 6 mois si le travail a constitué sa principale activité	5
h)	séjour dans le cadre d'un programme d'échange jeunesse visé par une entente internationale conclue par le Québec ou un accord international conclu par le Canada, si le travail a constitué sa principale activité pendant au moins 3 mois	5
i)	séjour dans le cadre d'un programme d'échange jeunesse visé par une entente internationale conclue par le Québec ou un accord international conclu par le Canada, si le travail a constitué sa principale activité pendant au moins 6 mois	5
j)	séjour pour affaires pendant au moins une semaine	4

	k)	autre séjour dont la durée équivaut à au moins 2 semaines	1
	l)	autre séjour dont la durée équivaut à au moins 3 mois	2
5.2 Famille au Québec	a)	époux ou conjoint de fait	3
	b)	fils ou fille, père ou mère, frère ou soeur	3
<i>Maximum = 3</i>	c)	grand-père ou grand-mère	3
	d)	oncle ou tante, neveu ou nièce	0

Facteur 9. Capacité d'autonomie financière **Maximum = 1**

	Critères	Points
<i>Seuil éliminatoire = 1</i>	Souscription d'un contrat	1

Facteur 10. Projet d'affaires **Maximum = 30**

	Critères	Points
<i>Seuil éliminatoire = 30</i>	10.2 Évaluation du projet d'affaires	30

Facteur 11. Montant de dépôt **Maximum = 30**

	Critères	Points
11.1 Dépôt de démarrage	11.1.1 Exercice d'un métier ou d'une profession dans la Communauté métropolitaine de Montréal ou entreprise située dans cette dernière	
<i>Seuil éliminatoire = 30</i>	a) moins de 300 000 \$	0
	b) 300 000 \$ et plus	15

11.1.2 Exercice d'un métier ou d'une profession à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal ou entreprise située à l'extérieur de cette dernière

a) moins de 200 000 \$ 0
 b) 200 000 \$ et plus 15

11.2 Dépôt de garantie a) moins de 200 000 \$ 0
 b) 200 000 \$ et plus 15

Facteur 13. Ressources financières

Maximum = 10

	Critères	Points
<i>Seuil éliminatoire = 10</i>	a) moins de 900 000 \$	0
	a) 900 000 \$ et plus	10

INNOVATION - ENTREPREUNARIAT	FACTEURS APPLICABLES	SEUIL ÉLIMINATOIRE	MAXIMUM
Requérant avec ou sans époux ou conjoint de fait	Tous, sauf 10	51 points	95 points
SÉLECTION	FACTEURS APPLICABLES	SEUIL DE PASSAGE	MAXIMUM
Requérant avec ou sans époux ou conjoint de fait	Tous	81 points	125 points